

Guidelines

Our Common Dignity - Rights-Based Approaches Working Group (OCD-RBA Working Group)

Orientations

Notre dignité commune - Groupe de travail sur les approches fondées sur les droits (Groupe de travail OCD-RBA)

Preface

Rights as acknowledged in the United Nations Universal Declaration of Human Rights and subsequent international conventions and treaties related to cultural rights are guiding principles for many states and their international relations. Not only states, but also communities and individuals are in the focus of rights. How cultural heritage is understood and treated by people is a fundamental issue and concern for all those involved in cultural heritage conservation.

These guidelines are intended to assist ICOMOS members and persons working in the cultural heritage sector generally; they establish a framework within which the universal concept of human rights may be embedded into work and projects undertaken in the sector. At the same time the guidelines set out the parameters within which the Working Group operates.

Préface

Les droits reconnus dans la Déclaration universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies et les conventions et traités internationaux ultérieurs relatifs aux droits culturels sont des principes directeurs pour de nombreux États et leurs relations internationales. Non seulement les États, mais aussi les communautés et les individus sont au cœur de ces droits. La manière dont le patrimoine culturel est compris et traité par les personnes est une question et une préoccupation fondamentales pour tous ceux qui participent à la conservation du patrimoine culturel.

Ces orientations sont destinées à aider les membres de l'ICOMOS et les personnes travaillant dans le secteur du patrimoine culturel en général ; elles établissent un cadre dans lequel le concept universel des Droits de l'Homme, ci-après droits humains, peut être intégré dans le travail et les projets entrepris dans ce secteur. En même temps, les orientations définissent les paramètres dans lesquels le groupe de travail fonctionne.

Purpose and mission

The Our Common Dignity - Rights-Based Approaches Working Group (OCD-RBA Working Group) aims at exploring, disseminating and promoting rights issues in heritage management, and integrating rights-based approaches in all aspects of ICOMOS's work.

It does this through respecting the human rights and values related to cultural heritage, the shared responsibility towards the places in which people live, and respecting the continued commitments of ICOMOS.

The main functions of the OCD-RBA Working Group are to:

- Advise, develop and promote human rights-based cultural heritage policies through evidence based research;

Objectifs et mission

Le groupe de travail Notre Dignité Commune - Approches fondées sur les droits (Groupe de travail OCD-RBA) vise à explorer, à diffuser et à promouvoir les questions des droits dans la gestion du patrimoine, et à intégrer les approches fondées sur les droits dans tous les aspects du travail de l'ICOMOS.

Elle y parvient en respectant les droits humains et les valeurs liées au patrimoine culturel, la responsabilité partagée envers les lieux de vie des personnes et en respectant les engagements permanents de l'ICOMOS.

Les principales fonctions du groupe de travail OCD-RBA sont les suivantes :

- conseiller, développer et promouvoir des politiques du patrimoine culturel fondées sur les droits humains par le biais de recherches fondées sur des données probantes ;

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Develop capacity through education, training and the transfer of knowledge and good practice; • Make available a forum for debates and discussion for contentious and challenging issues relating to rights-based approaches and cultural heritage; • Disseminate advice, assistance and recommendations on matters relevant to rights-based approaches; • Collaborate with others to improve the understanding of issues relating to rights-based approaches and cultural heritage. | <ul style="list-style-type: none"> • développer des capacités par l'éducation, la formation et le transfert de connaissances et de bonnes pratiques ; • mettre à disposition un forum de débat et de discussion pour les questions litigieuses et difficiles relatives aux approches fondées sur les droits et le patrimoine culturel ; • diffuser des conseils, une assistance et des recommandations sur les questions relatives aux approches fondées sur les droits ; • collaborer avec d'autres pour améliorer la compréhension des questions relatives aux approches fondées sur les droits et le patrimoine culturel. |
|---|--|

The Working Group:

- Aims at reflecting the OCD-RBA across all ICOMOS activities and bodies;
- Commits to work transversally;
- Seeks to include all National Committees, International Scientific Committees and other ICOMOS bodies in its work;
- Contributes to the ICOMOS triennial working plan through its specific activities, outlined in the annual OCD-RBA working plan. Activities are dynamic and adapted to the capacities and commitments of the Working Group members;
- Reports annually to ICOMOS.

The work of the Working Group is continuous, and its purpose, mandate and mission will be reviewed regularly.

Le groupe de travail :

- vise à refléter l'OCD-RBA dans toutes les activités et tous les organes de l'ICOMOS ;
- s'engage à travailler de manière transversale ;
- cherche à inclure tous les Comités nationaux, les Comités scientifiques internationaux et les autres organes de l'ICOMOS dans ses travaux ;
- contribue au plan de travail triennal de l'ICOMOS par ses activités spécifiques, décrites dans le plan de travail annuel de l'OCD-RBA. Les activités sont dynamiques et adaptées aux capacités et à l'engagement des membres du groupe de travail ;
- rend compte annuellement à l'ICOMOS.

Le travail du groupe de travail est continu, et son but, son mandat et sa mission seront réexaminés régulièrement.

Membership

Membership of the OCD-RBA Working Group is open to ICOMOS members who wish to contribute to the purpose of the Our Common Dignity Initiative. The Working Group ensures that it includes geographical, linguistic and multi-disciplinary representation from the global ICOMOS membership.

Membres

L'adhésion au groupe de travail est ouverte à tous les membres de l'ICOMOS qui souhaitent contribuer à l'objectif de l'initiative Notre Dignité Commune. Le groupe de travail veille à ce qu'il comprenne une représentation géographique, linguistique et multidisciplinaire de l'ensemble des membres de l'ICOMOS.

The Working Group annually invites ICOMOS committees and working groups to appoint representatives to the Working Group. A minimum of one member of the ICOMOS Board is expected to be a member of the Working Group and to act as liaison between the Working Group and the Board.

IUCN and ICCROM are invited to appoint observers to the Working Group. Other organisations may be invited to designate an observer.

All members of the Working Group are required to work in accordance with the Universal Declaration of Human Rights, the ICOMOS Statutes and Ethical Principles, and with the Working Group decisions.

Le groupe de travail invite chaque année les comités et groupes de travail de l'ICOMOS à nommer des représentants au sein du groupe de travail. Au moins un membre du Conseil d'administration de l'ICOMOS devrait être membre du groupe de travail et devrait assurer la liaison entre le groupe de travail et le Conseil d'administration.

L'IUCN et l'ICCROM sont invités à nommer des observateurs au sein du groupe de travail. D'autres organisations peuvent être invitées à désigner un observateur.

Tous les membres du groupe de travail sont tenus de mener leur travaux conformément à la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, aux Statuts et aux Principes éthiques de l'ICOMOS, ainsi qu'aux décisions du groupe de travail.

Governance Principles and Operating Frameworks

Principes de gouvernance et cadre de fonctionnement

The Working Group:

- Holds monthly meetings virtually, one of which is an annual general meeting;
- Makes decisions at the Working Group meetings, which are recorded and circulated to its members. The Working Group shall make every effort to reach a consensus at any occasion. When consensus cannot be reached, a decision shall be taken by majority vote;
- Adopts an annual working plan and annual report during its annual general meeting;
- Appoints task teams according to its needs (in 2020 these covered Policy, Training, Research, and Communication). The task teams are reviewed on an annual basis;
- Is chaired by a focal point, and each task team is headed by a coordinator. The focal point and coordinators serve in their personal capacity and not as a representative of their National or International Scientific Committee;
- Elects the focal point at the annual general meeting who serves for a period of three years for a maximum of three consecutive terms. Should the mandate become vacant, it will be filled by another member appointed by the Working Group for the remainder of that triennium;

Le groupe de travail :

- tient des réunions mensuelles virtuelles, dont une réunion générale annuelle du groupe de travail ;
- prend des décisions lors des réunions du groupe de travail, qui sont consignées et diffusées à tous ses membres. Le groupe de travail met tout en œuvre pour parvenir à un consensus en toute occasion. Lorsqu'un consensus ne peut être atteint, une décision est prise par un vote à la majorité ;
- adopte un plan de travail annuel et un rapport annuel lors de son assemblée générale annuelle ;
- nomme des équipes de travail en fonction de ses besoins (en 2020, elles couvraient les thèmes suivants: politique, formation, recherche, et communication). Les équipes de travail sont réexaminés chaque année ;
- est présidé par un point focal, et chaque équipe de travail est dirigée par un coordinateur. Le point focal et les coordinateurs agissent à titre personnel et non en tant que représentants de leur Comité national ou Comité scientifique international ;
- élit le point focal lors de la réunion générale annuelle, dont le mandat est de trois ans pour un maximum de trois mandats consécutifs. Si le mandat devient vacant, il sera rempli par un autre membre nommé par le groupe de travail pour le reste de cette période triennale ;

- Nominates coordinators of the task teams.

- désigne les coordinateurs des équipes de travail.

<h3>Role of Working Group focal point and coordinators</h3>	<h3>Rôle du point focal et des coordinateurs du groupe de travail</h3>
<p>The focal point and coordinators function as a steering committee of the Working Group.</p> <p>The focal point chairs the meetings of the Working Group and the steering committee, and can nominate another member of the Working Group to chair these meetings in their absence.</p> <p>The coordinators chair the meetings of their task team and can nominate another member of their task team to chair meetings in their absence.</p>	<p>Le point focal et les coordinateurs fonctionnent comme un comité de pilotage du groupe de travail.</p> <p>Le point focal préside les réunions du groupe de travail et du comité de pilotage et peut nommer un autre membre du groupe de travail pour présider ces réunions en son absence.</p> <p>Les coordinateurs président les réunions de leur équipe de travail et peuvent désigner un autre membre de cette équipe pour présider les réunions en leur absence.</p>
<h3>Communication</h3>	<h3>Communication</h3>
<p>The Working Group:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aims to communicate in English, French and Spanish; • Works transparently in sharing information which enables the working group members to contribute to the activities; • Seeks to take a coordinated approach to communication, consultation and reporting which shares content in multiple ways; • Shares its work to wide ranging audiences through the ICOMOS web-page and through social media platforms. 	<p>Le groupe de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> • vise à communiquer en anglais, français et en espagnol ; • travaille de manière transparente en partageant l'information permettant ainsi aux membres du groupe de travail de contribuer aux activités ; • cherche à adopter une approche coordonnée en matière de communication, de consultation et de l'établissement de rapports, partageant le contenu de multiples façons ; • partage ses travaux avec un large public par l'intermédiaire de la page web de l'ICOMOS et des médias sociaux.
<h3>Key documents</h3>	<h3>Documents clefs</h3>
<p>ICOMOS, IUCN, ICCROM (2011) Our Common Dignity: Towards Rights-Based World Heritage Management Workshop statement, March 11, 2011</p>	<p>ICOMOS, IUCN, ICCROM (2011) Our Common Dignity: Towards Rights-Based World Heritage Management Workshop statement, March 11, 2011 (en anglais seulement)</p>
<p>ICOMOS (2011) Resolution 17GA 2011/30 Our Common Dignity: Rights-Based Approaches to Heritage Management</p>	<p>ICOMOS (2011) Résolution 17AG 2011/30 Notre dignité commune : la gestion du patrimoine fondée sur les droits de l'Homme</p>
<p>ICOMOS (2014) Resolution 18GA 2014/43 Our Common Dignity: Advancing Rights-Based Approaches to Heritage Conservation</p>	<p>ICOMOS (2014) Résolution 18AG 2014/43 Notre dignité commune : mettre en avant les approches fondées sur les droits de l'Homme dans la conservation du patrimoine</p>

ICOMOS (2017) Resolution 19GA 2017/23 Our
Common Dignity: Next steps for Rights-Based
Approaches in World Heritage

ICOMOS (2017) Résolution 19AG 2017/23 Notre di-
gnité commune : prochaines étapes pour des ap-
proches fondées sur les droits dans le patrimoine
mondial

ICOMOS (2018) Buenos Aires Declaration marking the
70th anniversary of the Universal Declaration of
Human Rights

ICOMOS (2018) Déclaration de Buenos Aires marquant
le 70e anniversaire de la Déclaration universelle des
droits de l'Homme

ICOMOS (2020) Resolution 20GA 2020/19 People
Centred Approaches to Cultural Heritage

ICOMOS (2020) Résolution 20AG 2020/19 - Approches
du patrimoine culturel centrées sur les personnes
